

Annexe 1
Barème pour l'avancement au grade de DCIO

Critères de valorisation et part dans le barème total	Points attribués
Notation	Note sur 20 multipliée par 2 au 31/8 de l'année n-1 Max 40 points
Parcours de carrière	7 ^e échelon : 5 points 8 ^e échelon : 10 points 9 ^e échelon : 15 points 10 ^e échelon : 30 points 11 ^e échelon : 50 points 11 ^e échelon 3 ans : 70 points Au 10 ^e et 11 ^e , si l'échelon actuel a été acquis au choix ou au grand choix, une bonification de 10 points supplémentaires Max 80 points
Parcours professionnel	Appréciation du recteur : Exceptionnel : 60 points Très satisfaisant : 40 points Satisfaisant : 15 points Insuffisant : 0 point Max. 60 points
Total	180 points